



VOICI UNE FEMME*
MOTIVÉE, COMPÉTENTE
DISPONIBLE RAPIDEMENT DONT

47% **DU SALAIRE**
SUR LA BASE
DU SMIC

EST PRIS EN CHARGE
JUSQU'À 12 MOIS

CHEF D'ENTREPRISE

AVEC LE **CDIE** CONTRAT DÉPARTEMENTAL
D'INSERTION
EN ENTREPRISE

RECRUTER, C'EST SIMPLE ET AVANTAGEUX

* allocataire du RSA

Agissons
ensemble pour
l'emploi solidaire

 **GOUVERNEMENT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

isère
LE DÉPARTEMENT

LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL D'INSERTION EN ENTREPRISE

POURQUOI RECRUTER EN CDIE ?

- Parce que le Département prend en charge **47% du salaire pendant 6 ou 12 mois** (CDD/CDI) à hauteur du SMIC brut.
- Parce que des candidats **dotés de compétences recherchées** sont disponibles rapidement.
- Parce que vous bénéficiez d'**un accompagnement** d'un conseiller emploi de la recherche du candidat à la fin de contrat.

Service Insertion Vers l'Emploi
du Département :

☎ 04 76 00 38 38

✉ dso.ive@isere.fr

www.isere.fr

Agissons
ensemble pour
l'emploi solidaire

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

isère
LE DÉPARTEMENT



QUI PEUT ÊTRE RECRUTÉ EN CDIE ?

Tout chercheur d'emploi bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active – **RSA**.

COMMENT RECRUTER EN CDIE ?

- 1** Je définis mes besoins avec un professionnel du Département et remplis un **formulaire de demande d'aide CDIE**.
- 2** Le Département diffuse mon offre d'emploi à des chercheurs d'emploi intéressés.
- 3** Je sélectionne le bon profil : je rencontre les candidats qui **correspondent à mes attentes**.
- 4** Je conclus le contrat : je définis **la nature du contrat d'embauche** et le signe.
- 5** Je perçois **l'aide au recrutement** : je reçois 47% du SMIC brut pendant 6 à 12 mois.